



BULLETIN MUNICIPAL



venizy.fr

ANNEE 2024

S O M M A I R E



Sommaire	3
Le mot de monsieur le maire – Les élus municipaux	4
Informations pratiques : numéros et adresses utiles, services	5
État civil : 2023	6
Infos mairie : Horaires - taxes - Calendrier 2024 ...	7
Économie : Entreprises locales	8
Action sociale : CCAS	9
In memoriam : hommage à Daniel Dubois ancien maire Venizy	10
Commune : chantiers et travaux réalisés en 2023	12
Renaturation du Créanton, forêt, chasse, vigne,	14
Restauration de l'église	15
Les projets de la commune: l'éclairage, la voirie,	16
Les projets de la commune : les voies douces, la ZAER	17
Carrefour du Trianon, parcours de santé - RPI Venizy/Champlost	18
Éducation : La page de l'école	20
In memoriam : hommage à Christian Fourrey, doyen de Venizy	22
Culture : deuxièmes Rencontres de Venizy	26
Les associations de Venizy	28
Les activités du foyer rural de Venizy	30
Patrimoine : Les amis du clocher et du patrimoine	32
Les tacots de Venizy	34
Sécurité : le Centre de Première Intervention	36
En vrac : sur la commune—Jeux - Humour	38
Manifestations à Veni(zy)r	40
Solution des jeux — concerts à Veni(zy)r	42
Consignes de tri	43
Jours de collecte des déchets Champlost - Venizy	44

Bulletin municipal
1er semestre 2023
Édité par la Mairie de Venizy
18 rue des Forges
89210 VENIZY
Directeur de publication
Sylvain Quoirin
Mise en page : Ph. Robin
Imprimerie Barré
89100 COLLEMIERS
© Mairie de Venizy Tous droits réservés

LE MOT DU MAIRE Juillet 2024



Chers administrés

Malgré l'optimisme et les projets locaux fréquemment évoqués, un silence persistant entoure les enjeux internationaux qui influenceront notre destinée commune. Dans un monde interconnecté où les frontières s'estompent et où les défis globaux nécessitent des réponses collectives, nos responsables locaux n'abordent pas suffisamment les implications de ces dynamiques à l'échelle locale. Le contexte international, marqué par des changements géopolitiques majeurs ainsi que des crises climatiques et sanitaires, demeure largement absent de nos réflexions locales.

Pourtant, ces phénomènes auront des répercussions sur notre quotidien, notre économie et la vie de nos concitoyens. Comment envisager l'avenir de notre communauté sans tenir compte des forces qui le façonnent au-delà de nos frontières immédiates ?

Face à cette interrogation persistante, je souligne l'importance cruciale de prendre en considération ces réalités. Nous ne devons pas occulter les défis qui se profilent à l'horizon, car c'est dans la prise de conscience collective que réside le pouvoir de forger un avenir plus résilient et prospère.

L'atmosphère politique tendue et délétère suscite légitimement des inquiétudes quant à l'avenir de notre pays. La dette nationale atteignant la somme colossale de 3000 milliards d'euros crée une pression financière considérable.

Afin de garantir notre stabilité économique et financière, il est impératif d'agir de manière responsable et proactive. Nous devons minimiser notre endettement et réduire nos coûts de fonctionnement. En ce sens, il est crucial de limiter notre dépendance vis-à-vis des banques et de l'énergie. C'est dans cette optique que nous investissons dans des solutions économes en énergie, telles que les LED, pour réduire significativement les coûts liés à l'éclairage public.

En mettant en œuvre ces mesures, nous œuvrons à renforcer notre autonomie financière et réduire notre impact sur la dette nationale. Il est temps de prendre des décisions stratégiques pour préserver notre avenir, indépendamment des turbulences politiques actuelles.

A travers le prisme de notre engagement commune, je trouve une lueur d'espoir dans les projets que nous portons et qui, je l'espère, nous permettront d'être mieux armés pour l'avenir.

Le conseil municipal



Thierry
BRUGGEMAN



Jean-Pierre
GALLOIS



Danielle
CHARTON



Stéphanie
COLIN



Véronique
DECELLE



Christelle
FOUCHÉ



Aurélie
QUEHEN



Evelyne
WILFART



Audrey
LONJARET



Victor
SALGUEIRO
SENRA



Éric
DE AZEVEDO



Christian
BONNEMAISON



David
ALRIVIE



Philippe
ROBIN

INFORMATIONS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES UTILES

MAIRIE	03.86.35.09.76	Centre antipoison	03.83.32.36.36
BIBLIOTHÈQUE	03.86.63.09.39	Gendarmerie de St-Florentin	03.86.35.14.17
Location Maison de la Culture	03.86.35.09.76	Allo Service Public (DGCCDF)	39.39
Garderie périscolaire & cantine	03.86.35.39.85	TRÉSOR PUBLIC	03.86.43.76.30
ÉCOLE	03.86.35.19.37	EDF (Pannes)	09.72.67.50.89
LA POSTE	03.86.35.22.08	ENTRAIN : place du 19 mars 1962 89400 MIGENNES Aide à l'emploi	03.86.80.92.87
CENTRE DE SECOURS	18	VITAVIE : 1 rue du Fbg du port 89210 Brienon sur Armançon	03.86.63.38.26
CPI (pompiers Venizy) M DEBREUVE	06.15.43.34.41	A.C.T.S.F : 7 rue Ile de France Bureau 110 89600 ST-FLORENTIN Services ponctuels	03.86.43.46.44
SMUR (Sens)	03.86.86.11.00	SPA89 Auxerre	03.86.52.30.74
SAMU	15	SPA Sens (refuge de Nailly)	03.86.97.02.46
SOS 112 EUROPE	112	ADMR :	03.86.35.08.83
Urgence Vêto 24/24 (Neuvy)	03.86.56.36.37	courriel : mdsduflorentinois@fed89.admr.org	

AUTRES SERVICES

Cantine : Les repas sont servis à la cantine par Véronique, Corine, Valérie et Ilda. Ils sont fournis par API Restauration au prix de 3.50€.

Garderie : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h15/8h30 — 16h30/18h15

Tarif : 0.75€ la demi-heure et 0.75€ pour le goûter.

Assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental

COLOMBA Magali	18 rue Saint-Fiacre	03.86.35.10.47
PREVOST Isabelle	8 rue de l'hôpital	03.86.43.11.59 / 06.59.81.87.59
VENANCIO Joëlle	12 rue des roches/ La Tuilerie	03.86.35.29.24
WILFART Evelyne	36 rue des forges	03.86.35.35.02

Aide aux familles aux parents et assistantes maternelles

RAM Les papillons : 2 bis rue du 11 novembre — 89210 Brienon sur Armançon

tél : 03.86.62.40.98 — courriel : rampapillons.ccsb@orange.fr

ETAT CIVIL : 2023

Naissances

28/03/2023 Sacha PELTIER

15/05/2023 Lyvio ANNOVAZZI – DESCHAMPS

Unions

Mariages

11/03/2023 Asma ZARIOH et Sofiane JRIRI

17/06/2023 Azeline BENSADOUN
et Claude GEOFFROY

08/07/2023 Coralie GONZALEZ et Franck LOUIS

PACS

09/05/2023 Chloé DEVILLIERS et Yndrice COURONNE

08/09/2023 Déborah LHUISSIER
et Amandine DENEBOUR

10/11/2023 Frédéric FASSIER et Jérôme DUGUE

Décès

01/01/2023 Mariette DUBOIS née Clériot

03/01/2023 Francis PAUL

26/01/2023 Annie RENEUX

09/02/2023 Francine JULIEN

12/02/2023 Renée CHARLOIS

20/02/2023 Jean-Claude RUFFINONI

05/03/2023 Gilbert DEBREUVE

06/06/2023 Maurice BARNIER

06/06/2023 Jean-Paul CARLIER

25/06/2023 Jean-Claude BIESSY

08/07/2023 Yvette CANOVA

09/07/2023 Roger DELECOLLE

13/07/2023

Philippe DAYNES

27/07/2023

Monica GAVALDA
née Vandekerkhove

02/08/2023

Daniel DUBOIS

11/08/2023

Maurice PHILIPPE

27/09/2023

Pierre RYTWINSKI

27/11/2023

Marcel FLORIOT

29/11/2023

Henri BERTHAUX

18/12/2023

Jean VOURY



Horaires mairie et informations diverses

Permanence du maire et de ses adjoints
sur rendez-vous

Ouverture du secrétariat de la mairie

Lundi	14 h 00 à 17 h 00
Mardi	9 h 00 à 12 h 00
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00
Courriel	mairie-venizy@orange.fr
Téléphone	03.86.35.09.76

Taux des taxes locales

Taxe d'habitation	12.79%
Taxe foncière bâti	17.37%
Taxe foncière non bâti	50.93%

Concession cimetièrè

Trentenaire	100 €
Cinquantenaire	150 €

Columbarium

Trentenaire	500 €
-------------	-------

Jardin du souvenir 30 €

Cave urne

Trentenaire	70 €
Cinquantenaire	120 €

**DÉCHÈTERIE
DE BRIENON/A**
03 86 43 46 43



LUNDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
10 h - 12 h / 14 h - 17 h (18 h d'avril à octobre)
Fermée le mardi, le dimanche et les jours fériés

Déchèterie de Saint Florentin : Zi les galettes

Hiver : Lundi au vendredi : 10h à 12h 14h00 à 17h - Samedi 9h à 12h - 14h00 à 17h.

Été: Lundi au Vendredi 10h à 12h 14h00 à 18h - Samedi: 9h à 12h- 14h00 à 18h00

Calendrier 2024

20 mars : marché de printemps

31 mars : chasse aux œufs

10 mai : Concert « Le Fenice a Venire » organisé par les amis du clocher et du patrimoine à l'Eglise

Courant juin : kermesse des écoles

26 juin : marché d'été

21 juin : fête de la musique

13 juillet : retraite aux flambeaux et feu d'artifice

14 juillet : kermesse, concours de pétanque et barbecue des pompiers

02 août : Bistrots nomades

15 août : vide grenier

15 septembre : Les tacots de Venizy

20 septembre : concert Musicauna

25 septembre : marché d'automne

28 septembre : concert Diho à l'école de musique

5 et 6 octobre : Rencontres de Venizy

12 octobre : Concert Amis du Clocher et du Patrimoine

26 octobre : défilé Halloween Foyer rural

09 novembre : Loto du foyer rural

10 novembre : bourse aux vêtements foyer rural

24 novembre : Repas de fin d'année du CCAS

Courant décembre : Colis de fin d'année

07 décembre : Sainte barbe des pompiers

11 décembre : marché de Noël



DÉNOMINATION ACTIVE	NOM DU RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Etiopathie	ALPHONSE Laurent	1 rue du four	03.86.43.42.72
A.T.S (chaudronnerie, tuyauterie)	PIART Denis	6 rue des roches La Chauffonnerie	03.86.35.01.43
Agriforêt : travaux agricoles et forestiers	CHARLOIS Frédéric DELECOLLE Jean-Luc	6 rue au biques - Vigny Bouilly	06.72.00.12.79 06.76.04.38.90
Gîte du moulin des Pommerats Chambre d'hôtes	PETIT FOUQUET Marc et Mireille	10 rue du Créanton Les Pommerats	03.86.35.08.04
Chambre d'hôtes	DEBREUVE Marie-France	18 Grande rue	03.86.35.09.91
Bar le Diapason	QUEHEN Camille	14 rue des forges	03.86.80.00.12
Ets FLORIOT—Mécanique général	FLORIOT Martial	3 rue Grande Fontaine Les Fourneaux	03.86.56.20.07
Ets Soufflet Agriculture Commerce de grosses céréales	MIRAT Jacky	Rue Saint-Fiacre	03.86.35.08.27
G.S.F Peinture	TESAN Éric	15 rue Monjou - Cuchot	06.07.64.95.40
Locations pour week-end, anniversaires et fêtes	PUISSANT Anthoine	1 rue des Surgeons Les Lammes	03.86.43.44.42
Métallerie, serrurerie, ferronnerie	COLLADO José	1 impasse des Parsiens	03.86.35.01.22 06.82.70.95.02
Paysagiste	TOUBIN Thierry	16 rue des Ardillières - Vigny	03.86.63.41.82
Maçonnerie— Carrelage	VERHOEST Paul	2 rue des Douais - le Ruet	06.36.45.46.80
Production de spectacles	GUYOT Didier	11 rue Saint-Fiacre	03.86.35.07.15
Pose'Astuce Pose menuiseries PVC / Bois / Alu	PARTHIOT Maxime	22 rue de la Chapelle Les Fourneaux	03.86.56.22.42
S.A.R.L Bâtiment Peinture	THIVOYON David	1 rue Chauffonnerie Les Pommerats	03.86.35.13.11
ETA BRUGGEMAN père et fils Trav. agricoles, forestiers et ruraux	BRUGGEMAN Thierry et Mathieu	7 rue de la Chapelle Les Fourneaux	06.48.19.42.60
Commerce de bois de chauffage	CAMUS Jonathan	1 rue des cours Le Montelard	06.31.92.63.07
Da Silva Stéphane Ravalement	DA SILVA Stéphane	9 rue des Gouchots	03.86.62.42.80 06.06.90.28.02
Travaux de maçonnerie générale	GRUPE Bernard	16 Grande rue	03.86.35.15.64
Encadrement	DEBREUVE Rachel	15 rue Monjou - Cuchot	03.86.35.28.74
VB Habitat (SARL) menuiserie, isolation, poêles à bois et granulés	VIGET Philippe	8 rue des roches La Chauffonnerie	03.86.56.45.35
Magnétisme et guérisseuse	LEPRAT Patricia	4 rue des mauvais payeurs	06.89.71.10.76
Chatterie Des Grimoires Coons	BENSADOUN Azéline	5 rue de l'hôpital	06.24.29.24.91



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS de Venizy est composé de 10 personnes issues pour certaines de l'équipe municipale pour d'autres les habitants de la commune.

Si vous éprouvez des difficultés d'ordre administratif ou financier, d'accès aux droits et/ou aux soins de santé ou de secours d'urgence, de surendettement, d'autonomie ou autre problème spécifique, vous pouvez vous adresser au CCAS dont l'adresse est celle de la mairie.

Le CCAS a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les personnes plus vulnérables.

Il est important de ne pas attendre d'être dans l'urgence et « face au mur » pour faire appel au service du CCAS. Dans la mesure du possible, il est préférable d'anticiper, particulièrement dans le domaine administratif.

Dans les cas où le CCAS ne peut résoudre certains problèmes, les services sociaux de l'Etat (Conseil Départemental) ou de l'Assurance Maladie sont à votre disposition.

Domaines d'intervention du CCAS :



Les commandes groupées de fioul connaissent toujours un bel engouement. Ce sont environ 70 personnes de la commune et des communes environnantes qui bénéficient deux fois par an (janvier et juin) des commandes groupées, ce qui permet de négocier le fioul à un tarif attractif malgré les hausses constantes de ce moyen de chauffage.

Repas de fin d'année :

En 2023, ce sont pas moins de 80 personnes qui ont participé à ce moment festif. Toutes et tous ont passé une très agréable journée ; le plaisir de se retrouver, de partager un repas gastronomique élaboré par le traiteur Camu d'Ormoiy et de danser au son de l'orchestre Guyot de Venizy.

Cette animation est ouverte à toutes les personnes de la commune ou des environs moyennant leur repas.



Fleurissement des lieux de sépulture :

Les membres du CCAS ont déposé une potée de chrysanthèmes sur les tombes des habitants décédés dans l'année.

Colis de fin d'année :

Un beau colis gastronomique a été distribué avant les fêtes à chaque Ancien de la commune qui n'a pu se déplacer au repas de fin d'année.

Les résidents des maisons de retraites ne sont pas oubliés et reçoivent également un colis comportant d'agréables douceurs qui est très apprécié. C'est aussi l'occasion de leur rendre visite.

Merci à tous les membres du CCAS.



Œuvre de Marc Bacchiana

Daniel Dubois fut maire de Venizy de 2004 à 2014 Il est décédé le 02 août 2023 à l'âge de 88 ans.



La grille protège les récréations de nos enfants, la bibliothèque permet à chacun de trouver un bon livre, les lavoirs ont repris jolie figure pour couler leur retraite. Préparer le PLU, enclencher l'assainissement.

Être maire d'une commune comme Venizy, c'est s'engager, inlassablement, sur tous les fronts, sans compter son énergie. C'était l'action quotidienne de Daniel Dubois, secondé efficacement par son équipe d'adjoints et les employés municipaux, et qui, en enfant du pays, connaissait l'histoire de chaque famille, de chaque cour, de chaque champ et de chaque gîte de lièvre. Daniel Dubois a été notre maire de 2004 à 2014, plébiscité lors de sa réélection. Il avait été auparavant adjoint à Venizy, et également conseiller mu-

nicipal dans l'opposition à Briennon-sur-Armançon, où il était directeur d'école.

Attaché à Venizy et plus encore, Daniel a créé en 1989, l'association des rus et ruisseaux de Venizy et des communes limitrophes. En avance sur son temps, car à une époque où l'on parlait abattage, reprofilage des rus, drainage, Daniel et ses co-équipiers défendaient la protection des rus et ruisseaux, le respect de la qualité de l'eau, les zones de protection. Cette attention de tout instant a permis un arrêt du conseil d'Etat pour contenir les effets de la station d'épuration de Chailley. Daniel a quitté la présidence de l'association lorsqu'il est devenu maire de Venizy. La rigueur morale d'un homme attaché à l'intérêt général.

C'est motivé par cet intérêt général que Daniel Dubois est devenu commissaire enquêteur, nommé par le tribunal administratif de Dijon. Ecoute, analyse, méthode, conseil. Il a consacré temps et enthousiasme à cette mission.

Mais qui est cet homme affable, courtois et de bon conseil?

Daniel Dubois est né à Venizy le 3 mai 1935. Son père était ouvrier agricole et sa mère, chémière. Un foyer riche d'intelligence, de bienveillance et de dignité. Il est parti le 29 juillet 2023 à 15h45, désolé de quitter la Vie et si mécontent de ne plus avoir prise.

Analyser, décider, agir

Tout jeune garçon, pensionnaire à Saint Florentin, si loin de ses parents, à une époque sans voiture, où il a compris qu'il faut parfois jouer des coudes pour avoir un peu la paix. Quand jeune lieutenant, frais émoulu de Cherchell, il s'est re-

In memoriam

trouvé au cœur du maelström de la guerre d'Algérie. Il a écouté ce sergent d'active pour emmener ses hommes au combat tout en les protégeant.

Analyser, décider, agir ... après les attentats quotidiens à Alger où il devait trier entre les vivants, les mourants et les morts. Une paire d'années qui l'a marqué à vie.

Analyser, décider, agir en politique dans l'opposition à Briennon, puis adjoint et maire de Venizy, réélu à plus de 80% des suffrages. Si souvent le matin, en descendant, nous trouvions un homme assis dans la cuisine « j'attends Dany ».. Et oui, « j'attends » celui qui va régler mon souci.

Analyser, décider, agir ... avec sa constance de maître d'école et de directeur d'école pour mener vers la liberté d'analyse et de pensée ses élèves et les enfants de ses élèves. « Les bons gamins » comme il disait.

Analyser, décider, agir, sa gouvernance propre et qui le laissait tellement en colère contre la maladie qui emmenait Agnès, son épouse adorée, qu'il a accompagné sans jamais faillir.

Analyser, décider, agir ont gouverné ses « oui » à la vie.

Enfant, accompagnant son Père dans les champs, ou pédalant sur son petit vélo, en suivant sa Mère pour rendre visite à son oncle pendant la guerre, ou bien occupé à jouer avec ses copains de l'école de Venizy.

Enfant, harnachant le Marron, un cheval haut comme une montagne avec un collier de travail lourd comme un tombereau.

Le « oui » à Mémé Blanchette qui gardait un bonbon au fond de sa poche pour le petit Dany.

Le « oui » au travail, à l'amitié et à la vie de fêtes à Paris. Tout le champ des possibles avec Jeannot, son copain d'aventure, le travail, les bals, une ou deux rixes, trois fois rien...

Le « oui » à cette jeune fille de caractère et si belle. Si belle, qu'au retour de Cabourg, il a raté le bac.. Il a fallu trouver un hôtel. La suite vous la connaissez, car cette jeune fille c'est Agnès.

Agnès que nous avons tous connue, bienveillante et généreuse.

Le « oui » aux copains, franc, massif, fidèle. Les classes de neige, les repas, les vacances, la chasse, les bals improvisés chez les cousins du Nord... beaucoup de partages. Daniel avait tant de peine lorsque ces copains sont partis sans l'attendre.

Si heureux, Daniel, et fier de ses enfants. Et la joie pure pour accueillir ses petits-enfants, Camille la première-née, Marie, qu'il avait gardé avec Agnès une paire de mois, comme sa fille, et le petit-fils Antoine, si heureux de pouvoir boire une bière avec son grand-père.

Analyser, décider, agir Loyauté, Fidélité, Disponibilité...Courtoise, Dignité, Droiture Inspiration pour chacun de nous et un fabuleux héritage pour ses petits-enfants.

Un grand merci de sa part à son cher Venizy et à ses habitants.

Ses enfants et ses petits-enfants



Un premier chantier d'une importance capitale a été la **modernisation de nos réseaux d'eau potable et d'eaux usées**. En anticipation du transfert de la compétence de l'eau à la CCSA en 2025, nous avons réalisé trois projets majeurs.

Le premier projet a porté sur la réhabilitation **du réseau d'eau potable de la rue Saint Fiacre et de la Porte Guyot**. Nous avons remplacé les anciennes canalisations par de la fonte ductile, dont la durée de vie est estimée à un siècle. Cette initiative a déjà montré des résultats positifs, avec une réduction significative des fuites. Pour donner un aperçu concret, notre déclaration annuelle de fuites est passée de 180 000 m³ à 108 000 m³, marquant une avancée considérable sur la voie de l'efficacité et de la conservation de nos ressources en eau.



Le deuxième chantier a concerné le **raccordement du Ruet au réseau de la source des Fourneaux**. Nos équipes ont érigé un édicule près du cimetière, abritant un surpresseur permettant d'approvisionner le Ruet avec le débit et la pression nécessaires. En abandonnant la source des Fontaines en raison de la présence d'atrazine et de nitrate, nous avons non seulement assuré l'accès à une eau de qualité pour les habitants du Ruet,



Abri du surpresseur du Ruet

mais également évité d'éventuelles amendes de l'ARS. Cette décision démontre l'engagement de la municipalité envers la santé publique et la préservation de notre environnement.

Enfin, le troisième chantier a porté sur le **traitement de l'H2S dans notre réseau d'eaux usées**, que nous injectons maintenant dans le réseau de Saint Florentin. Ce traitement préserve les canalisations en béton de Saint Florentin et améliore considérablement la qualité de vie des riverains en éliminant les odeurs désagréables.

M le maire tient à exprimer sa gratitude envers l'ensemble des équipes, notamment Sébastien Boulard, Sébastien Colleau et Michael Near, pour leur professionnalisme exceptionnel dans la réalisation de ces projets.

La transformation de la voirie à Venizy s'est opérée de manière progressive mais certaine. La départementale D30, qui traverse la commune et compte désormais deux plateaux ralentisseurs, a notablement amélioré le bien-être des riverains le long de cette route. L'instauration d'une circulation en sens unique a également contribué à la tranquillité générale des résidents.



La dernière réalisation porte sur le **carrefour du Trianon**, achevé en mars 2024. Une nouveauté notable est l'introduction de voies douces et de pistes cyclables, marquant ainsi le début d'un futur réseau cyclable reliant tous les villages de notre communauté. Ce projet renforce l'engagement de la commune en faveur d'une mobilité durable et de la sécurité routière, tout en offrant de nouvelles opportunités pour les déplacements à vélo au sein de notre belle communauté.

Travaux réalisés en 2023



Nos agents de gauche à droite :

- M. Boulard Sébastien**
- M. Néar Michael**
- M. Colleau Sébastien**



Peinture soubassement du bucher



Jour de vendanges



Réfection toiture local repasseuses



Formation taille de la vigne



Chambre de secours

Autres :

- Entretien des cimetières
- Réseau eau potable
- Espaces verts
- Pose déco de Noël
- Voirie
- ... et divers et variés



Fleurissement village



Nouveau boulodrome



Restauration murs église
Réalisée par la société Gebat

La renaturation du Créanton, la forêt, la chasse et la vigne

Notre engagement envers la renaturation du ru de la Fontaine a transformé ce cours d'eau oublié en un écosystème florissant, avec des méandres restaurés, des embâcles pour les poissons, des bassins absorbant les crues, et un verger conservatoire.

Grâce au soutien du SMBVA et de l'AESN, Venizy devient un exemple de préservation environnementale. Les projets similaires aux Pommerats débuteront en mai 2024. De plus, nous avons intégré des zones humides dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), soulignant notre volonté de favoriser la biodiversité locale et de contribuer à la préservation des écosystèmes fragiles. La modification a été votée en conseil le 29 janvier.

Par ailleurs, la forêt de Venizy, qui couvre une superficie impressionnante de 684 hectares, joue un rôle central dans notre engagement respectueux de son environnement.

Les travaux programmés dans le document de la gestion forestière sur 20 ans et géré par l'ONF sont scrupuleusement respectés et réalisés, grâce notamment au soutien éclairé du premier adjoint, Thierry Bruggeman, et du technicien de l'ONF, Thibault Varinot.

L'entretien de cette forêt ne se limite pas à sa préservation, mais contribue activement à notre approvisionnement en bois déchiqueté, utilisé dans nos chaufferies pour le chauffage des bâtiments communaux et pour les affouages des foyers de Venizy.

Enfin, la commune tient à exprimer sa reconnaissance envers l'importante contribution des chasseurs de Venizy. Les chasseurs, réunis au sein de l'association présidée par Frédéric Charlois, jouent un rôle essentiel dans la régulation du gros gibier, notamment des sangliers, trop nombreux et causant des ravages dans nos cultures. Leur engagement se traduit non seulement par une participation financière accrue, dépassant les années précédentes, mais également par les services qu'ils offrent dans l'entretien de la forêt.

Ensemble, nous formons une communauté engagée envers la préservation de notre environnement, avec une approche équilibrée qui prend en compte les diverses dimensions de notre écosystème.

En parallèle à ces initiatives, nous avons également concrétisé un projet original en acquérant une vigne située au lieu-dit "La Sabottière". L'ancien propriétaire, Claude Chaudron, ayant décidé de s'en séparer, M le maire a vu là une opportunité à ne pas manquer.

L'achat a été finalisé rapidement, incluant tout le matériel nécessaire pour la vinification. A ensuite été établi un contrat de tutorat pour former notre personnel à l'art de la vinification. L'équipement a été installé dans la grange du marché des 4 saisons.



Formation taille de la vigne

La vendange a été réalisée, et nous attendons désormais avec impatience un résultat prometteur. Ce vin sera transformé en crémant et utilisé lors des festivités de la commune.

Cette initiative unique s'inscrit dans notre volonté de revenir aux sources et d'explorer de nouvelles voies pour enrichir notre patrimoine.

Au-delà des polémiques qui peuvent survenir, nous savons dépasser nos divergences pour continuer à travailler ensemble et préserver cette magnifique forêt.



L'église

La restauration de l'église par l'entreprise GEBAT est maintenant terminée. L'abside de l'église offre désormais une perspective chaleureuse, avec ses couleurs riches et ses pierres apparentes mettant en valeur ses caractéristiques de manière harmonieuse. Il est à noter que les graffitis historiques ont été préservés, ajoutant une dimension authentique au patrimoine de notre église.



L'ensemble formé par la mairie, les écoles, le presbytère et l'église confère à notre village une atmosphère unique, lui donnant le charme caractéristique de la France tranquille et rurale. La restauration de l'église contribue non seulement à la préservation de notre histoire et de notre patrimoine, mais elle renforce également l'identité visuelle de notre village, témoignant de notre enga-



gement envers la préservation et la valorisation de notre héritage local.

Ce lieu demeurera toujours consacré au culte, mais il s'ouvrira également à de nouvelles dimensions culturelles. Cette année, nous aurons l'honneur d'accueillir la formation baroque La Fenice, dirigée par Jean Tubéry, ainsi que le Groupe Obsidienne, sous la direction d'Emmanuel Bonnardeau. Cette initiative souligne notre volonté de faire de notre église non seulement un lieu de culte, mais aussi un espace dynamique dédié à la culture et à l'expression artistique.



En offrant une plateforme à ces formations musicales renommées, nous aspirons à enrichir la vie culturelle de notre communauté et à créer des ponts entre la spiritualité et l'art. Nous espérons que ces événements culturels contribueront à renforcer le lien entre notre église et les habitants, tout en élargissant les horizons culturels de chacun.

L'éclairage

Le remplacement des ampoules traditionnelles par des luminaires à LED présente plusieurs avantages.



Tout d'abord, les LED sont connues pour leur efficacité énergétique, permettant ainsi une réduction substantielle de la consommation électrique. Cela contribuera non seulement à alléger la facture énergétique de la commune, mais également à diminuer notre empreinte carbone, participant ainsi à notre engagement en faveur de l'environnement.

En outre, les LED offrent une durée de vie plus longue par rapport aux ampoules conventionnelles, réduisant ainsi les coûts d'entretien et de remplacement. De plus, elles permettent un meilleur contrôle de l'éclairage, offrant la possibilité d'ajuster l'intensité et la direction de la lumière selon les besoins spécifiques de chaque endroit.

Ce projet ambitieux démontre notre engagement envers une gestion énergétique plus responsable et notre volonté de moderniser les infrastructures de la commune.

La transformation de l'éclairage public en LED a été l'occasion d'un conflit regrettable avec le SDEY (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Yonne), qui, malheureusement, n'a pas pris les mesures nécessaires pour obtenir du gouvernement le "Fonds



Vert", nous permettant ainsi de bénéficier d'une subvention de 80%. Après avoir écouté les conseils éclairés de la préfecture, la commune a pris la décision de le quitter.

La Voirie

La transformation de la voirie à Venizy s'est opérée de manière progressive. La départementale D30, qui traverse la commune et compte désormais deux plateaux ralentisseurs, a notablement amélioré le bien-être des riverains le long de cette route. L'instauration d'une circulation en sens unique a également contribué à la tranquillité générale des résidents.



La dernière réalisation porte sur le carrefour du Trianon, achevé au printemps 2024.



Une nouveauté notable est l'introduction de voies douces et de pistes cyclables, marquant ainsi le début d'un futur réseau cyclable reliant tous les villages de notre communauté. Ce projet renforce notre engagement en faveur d'une mobilité durable et de la sécurité routière, tout en offrant de nouvelles opportunités pour les déplacements à vélo au sein de notre belle commune.



Les voies douces

C'est avec une grande vision pour l'avenir de notre commune que nous rêvons de relier tous les hameaux de Venizy par des voies douces. Ce projet ambitieux, bien que de longue haleine, promet d'apporter d'importants bénéfices à notre communauté. Afin de concrétiser ce rêve, M le maire a réuni un comité dédié, composé d'élus engagés, à savoir Victor Salgueiro Senra,, Jean-Pierre Gallois, Thierry Bruggemann, ainsi que des administrés passionnés par ce programme, parmi lesquels Christophe Genreau.



La mise en place de voies douces, telles que des pistes cyclables ou des sentiers pédestres, contribuera à renforcer la connectivité de notre commune, offrant aux

résidents et aux visiteurs des moyens de déplacement respectueux de l'environnement et favorisant une vie active et saine.

Bien que cela nécessite un effort soutenu et du temps, notre détermination à réaliser ce projet reste intacte. Ensemble, nous poursuivrons cette vision, créant ainsi un environnement propice à la mobilité douce et à la cohésion communautaire. Soyez assurés que je tiendrai informée la communauté de l'évolution de ce projet et des étapes à venir. Merci à tous ceux qui contribuent à faire de ce rêve une réalité pour Venizy.

Le parcours de santé

Le projet du parcours de santé prévu entre le bûcher et l'école de musique est une belle initiative qui trouve ses racines dans un don généreux du "Tennis Club de Venizy", maintenant dissous. Son trésorier, Régis Picoche, a décidé de verser à l'association "Le Foyer Rural" le solde de leur trésorerie, soit 5 000 €, pour être utilisé dans un projet sportif ou de santé. D'où l'idée du parcours de santé.

Le travail conjoint du service technique, avec Sébastien Boulard et Michael Near, du service administratif, avec Manuela, et des élus, notamment Evelyne Wilfart, Jean-Pierre Gallois, et Thierry Bruggeman, a été essentiel pour concevoir un parcours de santé dont l'exploitation sera facile à en-

tenir. La coopération de ce trinôme a permis d'apporter une vision complète et efficace à ce projet.

En ce qui concerne le parking prévu à droite de l'école de musique, il est important de noter que nous avons à cœur de respecter l'environnement. Ainsi, contrairement à la couverture de béton ou de bitume qui pourrait affecter l'écoulement des eaux, nous avons prévu un projet d'ombrière photovoltaïque. Cette approche durable contribuera non seulement à la préservation de notre environnement, mais également à la promotion des énergies renouvelables.

Le parcours de santé et ses infrastructures adjacentes illustrent notre engagement continu à créer des espaces accessibles et bénéfiques pour la santé de notre communauté. Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui contribuent à faire de ce projet une réalité

La Zone d'accélération d'énergie renouvelable ZAER

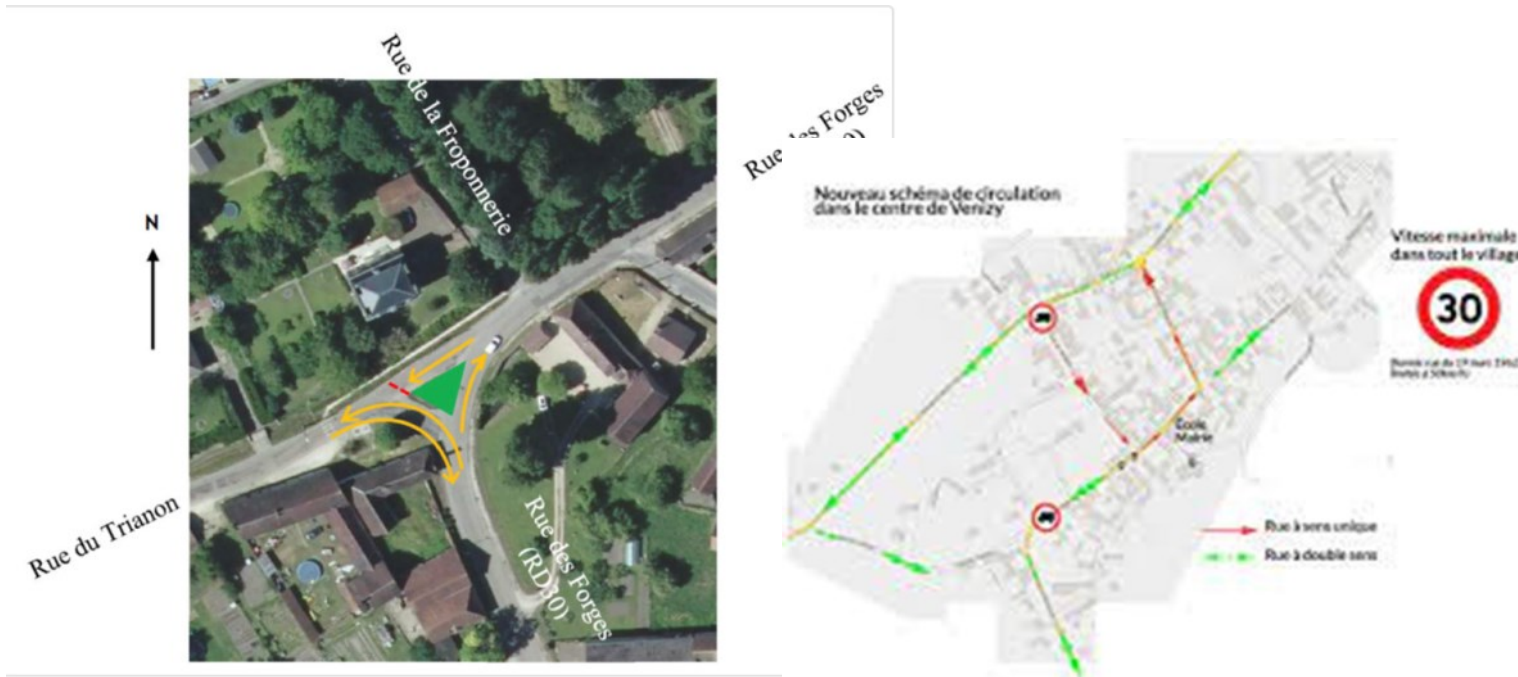
La Zone d'Accélération d'Énergie Renouvelable (ZAER) est un projet d'État auquel nous avons choisi d'adhérer pour promouvoir les énergies renouvelables dans notre commune. Dans cette perspective, j'ai constitué un comité de pilotage dynamique composé d'élus engagés, à savoir Thierry Bruggeman, Jean-Pierre Gallois, Danielle Charton, Victor Salgueiro Senra, Eric De Azevedo, et Christian Bonnemaïson.

Ce comité de pilotage a joué un rôle essentiel dans le processus de sélection des zones qui accueilleront les installations de production d'énergie renouvelable, telles que le photovoltaïque, l'éolien, la méthanisation, et l'hydroélectricité. Ces choix stratégiques visent à maximiser l'efficacité énergétique tout en minimisant l'impact sur l'environnement.

Soumis au conseil municipal, la ZAER représente une étape cruciale dans notre engagement envers la transition énergétique et notre contribution à la lutte contre le changement climatique. Nous continuerons à travailler de manière collaborative pour faire de Venizy un modèle de durabilité énergétique. Affaire à suivre ...



Le nouveau carrefour du Trianon



L'École de Venizy en RPI avec Champlost

Le RPI Venizy Champlost est un sujet qui suscite des préoccupations au sein de notre commune. Nous faisons face à une situation délicate, marquée par le déclin de la population en âge d'aller à l'école, suscitant ainsi des inquiétudes quant à la possible fermeture d'une classe sur notre RPI par la direction des services académiques de l'Yonne.



Cette perspective soulève une question difficile : Venizy ou Champlost devra-t-il fermer une classe ? Nous sommes conscients que ce choix sera délicat, et nous sommes résolus à trouver la meilleure solution pour nos communautés respectives.

Nous avons l'opportunité de discuter de cette problématique avec l'inspecteur d'académie, cherchant ainsi à analyser et résoudre ce défi qui impacte directement l'avenir éducatif de nos villages. Il est indéniable que si la démographie sur Venizy et Champlost ne connaît pas de redressement, notre avenir, notamment en ce qui concerne le maintien de nos écoles, pourrait être compromis. Nous sommes conscients que la perspective d'un village sans école n'est guère réjouissante, et nous mettons tout en œuvre pour éviter une telle issue.

Cependant, malgré ces défis, nous avons con-



La cathédrale du savoir-faire manuel
Œuvre de Marc Bacchiana

nu des moments de joie et d'initiatives positives au sein de notre communauté.

Chaque année, je suis honoré d'organiser un conseil municipal des enfants, qui a délibéré cette fois-ci pour animer la cour de récréation avec des jeux peints au sol. Je tiens à exprimer ma gratitude à Evelyne, Manuela, Sébastien Boulard et Mickaël Near pour avoir concrétisé ces marelles, damiers et jeux de l'oie.

Ces actions contribuent à embellir notre espace municipal, renforçant ainsi le lien entre les générations et insufflant de la vie dans notre cadre éducatif.

En cette période où des défis importants se dressent devant nous, ces actions positives sont autant de témoignages de la résilience et de la créativité de notre communauté. Nous sommes déterminés à faire face à ces défis ensemble, en cherchant des solutions qui préservent l'éducation de nos enfants et renforcent le tissu social de nos villages. Merci à chacun de vous pour votre engagement et votre soutien continu.

La page de l'école

- Des petites graines pour l'avenir :

Dans le cadre de notre projet d'école autour de la préservation de l'environnement et de l'éducation au développement durable, différentes actions ont été menées autour de notre potager avec les associations « Flore en Othe » et « Romarin de l'Yonne » : semis effectués en classe et plantations dans le jardin de l'école, ateliers sur la connaissance des légumes et des fruits, ateliers d'arts...



L'école a participé au concours des jardins des écoles de l'Yonne organisé par le département et a reçu les félicitations du jury.

> Notre jardin potager :

Situé vers le verger conservatoire, notre petit jardin potager a été aménagé par la mairie il y a quelques années. Cette année, nous y avons planté de nombreux légumes, plantes aromatiques et fleurs (salades, épinards, betteraves, haricots verts, tomates, pommes de terre, blettes, radis, carottes, courges, céleris, menthe, thym, basilic, œillets, zinnias, soucis, bégonias, ...). Cela a été pour nous l'occasion de travailler en classe sur le cycle de vie des végétaux.



- **Initiation aux premiers secours :**

Cette année, des bénévoles de la Croix Rouge sont intervenus à l'école pour éduquer les élèves aux risques domestiques et les initier aux gestes de premiers secours.

Les petits de la maternelle (PS, MS, GS) ont travaillé sur les risques domestiques et sur les numéros d'urgence. Les plus grands (CP, CE1, CE2) ont appris à appeler les secours, à mettre une personne en position latérale de sécurité et à pratiquer quelques gestes à adopter en cas de brûlure ou saignement abondant.



- **Musique pour tous !**

Cette année, nous avons monté un projet musique pour initier les enfants à la musique. En lien avec 2 professeurs de l'école de musique, les élèves ont découvert le chant, le rythme (GS, CP, CE1) et la pratique instrumentale (CE2). Ils bénéficient d'une heure d'enseignement musical par semaine et préparent un spectacle de fin d'année. La classe maternelle bénéficie quant à elle d'un éveil musical sur 10 séances.



*Des terres venizyennes à Rastatt : une vie
marquée du sceau de l'Histoire allemande de 1940
à l'après-guerre*

C'est dans la ferme familiale de ses ancêtres, à Venizy depuis au moins 4 siècles, que Christian FOURREY a vu le jour, le 11 novembre 1927.

Gardant les vaches, aidant ses parents, Gabriel et Germaine, aux travaux des champs quand il n'était pas l'école sous la houlette de son instituteur, M. Mocquery, Christian a obtenu son Certificat d'Etudes à 11 ans. Mais, la 2^{de} guerre mondiale a coupé court à la préparation du brevet. Et ce fut l'exode, le 15 juin 1940. Fuyant l'avancée des troupes allemandes, la famille Fourrey (dont Régis, le frère de Christian alors âgé de 5 ans et sa grand-mère paternelle, Louise Genève), quitta Venizy en gerbière avec l'objectif de franchir la Loire et d'atteindre la ligne de démarcation (zone libre).

Cependant, arrivé sous le pont de Vallan, le jeune Christian, terrorisé par le survol incessant des avions allemands mitraillant les civils, fut blessé par des éclats d'obus au visage et aux jambes et n'a dû son salut qu'à la présence bienveillante d'un tirailleur algérien, qui l'a mis dans un fossé et qui lui a dit de se couvrir les yeux. Un geste qui l'a sauvé, sinon c'était la cécité assurée.

Quoi qu'il en soit, cette date du 15 juin 1940 marqua à tout jamais l'âme d'enfant de Christian : peur de mourir sous le feu des bombardements, om

niprésence de la mort frappant sans discernement jeunes et vieux, détresse et cris de souffrance de blessés se sentant abandonnés et appelant à l'aide le long des routes...



Musingen, avril 1948, Christian à

gauche sur l'auto-mitrailleuse

In memoriam

Et quelques années plus tard, Christian n'en n'avait toujours pas fini avec le traumatisme de la guerre puisqu'en 1947, il fit son service militaire à Pirmasens en Allemagne au 2ème SPAHIS.

Affecté en tant que conducteur d'auto-mitrailleuse, il lui fut demandé, un jour d'hiver glacial, de poursuivre, par moins 30°C, un criminel de guerre. Mission rendue extrêmement ardue par le froid intense et le peu de visibilité au poste de conduite. Malgré l'important dispositif déployé : hélicoptères survolant la zone présumée du fuyard, mobilisation de soldats américains pilotant de puissantes Harley-Davidson et intervention de moult GMC transportant des hordes de chiens hurlant de froid, la capture du fugitif se solda par un échec...

Puis, un an plus tard, le destin de Christian croisa à nouveau celui de l'Histoire de l'Allemagne de l'après-guerre, scellant dans sa mémoire des images et des souvenirs indélébiles. En effet, l'enfant du pays eut le privilège d'assister aux audiences de jugement des criminels de guerre au tribunal militaire de Rastatt (petite ville située dans la zone française d'occupation en Allemagne dans le Bade-Wurtemberg, à 25 km de Pirmasens). Deux mois durant, y compris le dimanche, assis au 1er rang (et au chaud alors qu'un tireur était posté à l'extérieur du tribunal par une température de -20°C), Christian eu le droit d'écouter (sans intervenir), les témoignages de près de 200 gradés nazis, opérant dans les camps de concentration (Bergen-Belsen, Struthof...) et accusés de crimes contre l'humanité.



Le tribunal de Rastatt, février 1948

Parmi les points notables s'agissant des condamnations, il faut souligner que lors du procès de 1948, un SEUL accusé allemand a plaidé coupable devant le tribunal, ce qui l'a exonéré de la prison à vie ; En effet, selon les dispositions du tribunal militaire de Rastatt, les criminels nazis n'avaient pas le droit d'être fusillés. Toutefois, la réalité était tout autre... Les exécutions des condamnés se déroulaient la nuit, à 3 heures du matin, dans une carrière. Or,

Christian (du fait de sa participation active à l'opération de "poursuite du criminel de guerre") fut exempté de cette basse besogne, à savoir faire partie du peloton d'exécution, en charge de fusiller les accusés allemands.

En tout cas, de cette campagne militaire de 13 mois dans le Palatinat, le jeune Venizy en tira un bénéfice majeur : celui de pouvoir apprendre la langue de Goethe, ce qu'il réussit puisqu'il assimila suffisamment de vocabulaire pour pouvoir comprendre et s'exprimer de manière autonome.

De retour sur ses terres natales, Christian reprit le travail agricole, labourant, semant, moissonnant avec les 4 chevaux, fidèles compagnons de labeur qu'il aimait tant.

Labour avec les chevaux, mars 1956, Les Groseillers



Puis, il rencontra Christiane, qu'il épousa à Sormery et dont il eut une fille, Odile.

Ses parents l'installèrent alors dans la ferme du Bout d'en Haut. Ce furent des débuts difficiles, mais grâce à son courage et son âpreté au travail, il agrandit l'exploitation et la fit prospérer.

Pendant toutes ces années, Christian sut aussi faire preuve d'engagement social : longtemps administrateur à la Caisse du Crédit Agricole de Saint-Florentin, il servit également la cause des pompiers et ce, durant 30 années, animant les repas de Sainte-Barbe par ses blagues aussi nombreuses que croustillantes !

Enfin, portant un vif intérêt à la vie de sa commune, il fut aussi conseiller municipal de Venizy, lors de 2 mandats.

A l'heure de la retraite, ce fut son jardin, qui occupa l'essentiel de ses journées, piochant sans relâche car aucune mauvaise herbe ne devait résister aux assauts de sa binette !

Cette période fut aussi synonyme de 1ère fois : plaisir de voyager avec Christiane, de partir en vacances de découvrir multiples régions françaises dont l'Auvergne et ses volcans éteints, pour lesquels il avait une véritable fascination. Sans oublier, les châteaux, en particulier ceux de la vallée de la Loire, qu'il connaissait presque tous et à travers lesquels il pouvait redécouvrir l'histoire de France.

Ces quelques années de félicité s'achevèrent brusquement avec la maladie invalidante de sa femme. Commença alors un chemin ardu de 8 années de soutien dévoué et sans faille à Christiane jusqu'à sa disparition en 2002. Par bonheur, quelques mois plus tard, un petit-fils adoré, Florimond vint combler ce vide et embellir, tel un rayon de soleil, les 20 dernières années de la longue existence de Christian.

Retiré à la maison de retraite Saint-Charles de Saint-Florentin depuis un an, Christian continuait à dévorer chaque semaine de nombreux livres : cette passion pour la lecture, ne le quitta jamais, nourris-

sant son esprit, comme un besoin vital.

Mesurant le temps, qui passe, il disait il y a peu : " Encore 4 ans et je serai centenaire !"

Mais il n'en fut rien, la vie s'est brusquement arrêtée avant.

Finalement, le destin de Christian a été marqué très tôt par l'empreinte tragique de la guerre de 39-45. Toutefois, ses années de conscription lui ont permis de découvrir une facette méconnue de l'Histoire franco-allemande d'après-guerre : celle des procès de Rastatt, initiés par les Alliés, procès qui se sont tenus entre 1946 et 1949.

Ce fut pour Christian, l'enfant de Venizy, l'occasion d'écouter les récits de nombreux témoins de la barbarie hitlérienne, faisant état de persécutions et de crimes édifiants, commis par les nazis à l'encontre des juifs d'Europe. Ce fut également l'occasion d'approcher au plus près, un certain nombre de criminels allemands, protagonistes majeurs de l'histoire de l'Holocauste.

Odile Fourrey



Carte partielle Palatinat et Hesse rhénane, 1947

Les samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023 se sont déroulées les **rencontres 2 Venizy** à la maison de la



culture

Le projet était de permettre à des talents, locaux pour la plupart, d'exposer leurs œuvres et d'échanger avec les visiteurs.

A l'honneur le sculpteur sur bois Marc Bacchianna,

Une vingtaine d'auteurs, graphistes, peintres, sculpteurs ... Bon nombre d'entre eux sont originaires du village de Venizy ou de ses environs. C'est le cas de Jérôme Bouchard (ci-dessus) et du mosaïste Marc Sebert. Étaient également présents à nos rencontres d'autres artistes icaunais : On pourra citer l'excellent Rougerune Street-artiste et petitraitiste, Le dessinateur Jo-Hell et l'auteur éditeur Dominik Vallet, l'auteur de fantasy Patrick Mior.

Claude Picq présentait les 18ème et 19ème enquêtes de Cicéron Angledroit .



Cicéron Angledroit

Il est difficile d'évoquer tous les participants de ce salon tant ce week-end de décembre a été riche de talents et de diversité.



Marc Bacchianna

On ne pouvait qu'être séduit par les sculptures incroyables de Marc Bacchianna. Plusieurs images de son œuvre parsèment ce bulletin.

Le soir, le chanteur guitariste argentin (mais Venizien !) Daniel Rodriguez nous a enchantés avec un concert acoustique évoluant entre tan-

go et boléro.

De nouveaux artistes, associations et artisans ont exposé leurs œuvres : les auteurs Cédric Leroux et ses *portes cristallines* ou Alice R Babin en *Happycratie*.

L'association d'artistes auxerrois *Aux'ID* organisatrice entre autres des *Galactic Days* et *Auxerre fait son Angoulême*, sont venus par amitié nous rencontrer.

Sans oublier les auteurs des très remarquables éditions Kelach.



Daniel Rodriguez

La deuxième édition des rencontres était tout autant de qualité mais la date bien trop tardive et la pluie torrentielle ont fortement limité la fréquentation.

Merci à celles et ceux qui ont fait le déplacement que ce soit les artistes ou les visiteurs. Souhaitons que la prochaine session les 5 et 6 octobre 2024 soient une réussite!



Rougerune



Evelyne et Manuela



Les Éditions Kelach



Aux'Id



Marc Sebert



Anjolissima



Cédric Leroux



Jo Hell



Nathalie Aliaga



Alice R. Babin



**Dominik Vallet
& Temps Impossibles**



Régis Guichard

Les associations



La salle des associations et le CPI de Venizy jouent un rôle crucial dans la promotion de la vie associative et de l'engagement citoyen au sein de notre communauté. Ces deux espaces partagent un même lieu et symbolisent un soutien essentiel aux initiatives locales.

Nous avons renouvelé le matériel de nos pompiers par l'achat d'un véhicule tout équipé.

La salle des associations offre gratuitement aux différentes organisations un espace propice à leurs activités, favorisant ainsi les rencontres et les échanges au sein de la vie associative de Venizy. De plus, le Centre de Première Intervention (CPI), rénové il y a deux ans, met à disposition une salle de sport équipée pour les jeunes, encourageant ainsi la pratique d'une activité physique dans un environnement adapté.



C'est également l'occasion de saluer et de remercier ceux qui contribuent activement à la dynamique locale. Nos pompiers volontaires, dirigés par l'adjudant Xavier Debreuve, assurent un service précieux à la communauté et notamment la sécurité des manifestations, en plus des interventions régulières au secours des habitants.

L'amicale des sapeurs pompiers de Venizy est engagée dans l'ensemble des manifestations du village. (plus d'informations p 36 et 37)



L'association "Les Amis du Clocher et du Patrimoine", avec sa présidente Danielle Charton et son vice-président Jean Pierre Gallois, a créé un événement exceptionnel au Montelard, rassemblant 1000 personnes lors d'une course de "caisses à savon" inédite à Venizy, offrant en prime une vue magnifique sur notre commune depuis le point le plus élevé, le Montelard. (tous les détails p 32 et 33 pour les *Tacots de Venizy* p 34 et 35)



Enfin, l'association "Les Chats de Venizy", présidée par Patricia LEPRAT, mérite une mention spéciale pour son engagement dans la régulation de la population féline locale tout en veillant au bien-être de ces animaux. Ces initiatives diverses reflètent la richesse de notre vie associative et soulignent l'importance de l'engagement citoyen dans le tissu social de Venizy.

Un autre pilier essentiel de la vie associative à Venizy est l'association "Le Foyer Rural", présidée par Evelyne Wilfart. Cette association dynamique anime notre commune tout au long de l'année par une série de manifestations variées.



Du loto à la fête de la musique, en passant par les célébrations du 14 juillet, l'organisation de fêtes saisonnières, le petit marché local, la décoration de Noël et l'illumination du sapin, Le Foyer Rural contribue de manière significative à l'animation de notre communauté. L'engagement de l'association ne se limite pas à l'organisation d'événements festifs, mais s'étend également à des initiatives telles que des séances d'écoute de contes de Noël avec la participation enthousiaste des enfants, contribuant ainsi à créer une atmosphère enchantée tout au long de l'année.

Les multiples facettes de l'action du Foyer Rural reflètent son rôle central dans la promotion du vivre-ensemble, du partage et de la convivialité au sein de notre charmante commune. Nous exprimons notre reconnaissance envers Evelyne Wilfart et sa collègue trésorière Manuela et tous les membres actifs de l'association pour leur dévouement continu à l'enrichissement de la vie locale à Venizy.

Les associations

ADMR

Cathy COLIN
03 86 35 08 83

Amicale des Sapeurs Pompiers

Christophe COUPEZ
03 86 43 74 10

Association des Amis du Clocher et du Patrimoine

Mme Danielle CHARTON
03 86 35 26 09

Association des propriétaires et chasseurs de Venizy

M Frédéric CHARLOIS
03 86 35 20 14



Association Familiale Rurale du Créanton

Mme Béatrice DELAGNEAU
03 86 63 42 86



Association la Petite Venise

M Jean-Paul RIOLET
03 86 35 31 33

Atelier Art et Peinture

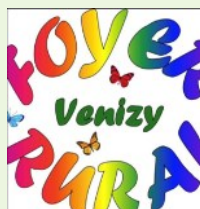
Mme Isabelle DAYNES
daynes.philippe@orange.fr

Ensemble vocal de Saint-Florentin

M Sylvain QUOIRIN
03 86 56 20 69

Foyer rural

Mme Evelyne WILFART
03 86 35 35 02



Les Chats Veniziens

Mme Patricia LEPRAT

Protection environnement nature rus ruisseaux

Mme Sylvie GRUPE
03 86 35 15 64 sylgrupe@gmail.com

Veniz'Animation

Jean-Pierre CHARLOIS
03 86 35 02 90

Venizy Flore

Mme Mireille FOUQUET
03 86 35 08 04





LES ACTIVITÉS DU FOYER RURAL

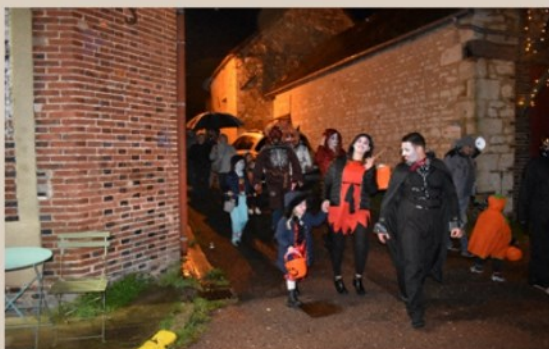
La fête de la musique



Le 14 juillet



Halloween



Illuminations du sapin



Le Foyer rural se mobilise pour tous les évènements festifs de la commune afin de vous divertir !

Vous pouvez nous rejoindre, nous avons besoin de vos idées et de vos bras !

Mail : foyerural.venizy@gmail.com
Contact (présidente) Evelyne Wilfart :
06 25 73 33 61

Association « les amis du clocher et du patrimoine »

L'association avait prévu en 2023 d'organiser deux concerts. A notre grand regret et pour des raisons indépendantes de notre volonté ces deux concerts sont reportés en 2024.



Il s'agit pour le premier d'un concert intitulé « "Caffé Cantates" avec l'ensemble La Fenice aVenire sous la direction du chef Jean Tubéry. Pour le second il s'agit d'un concert proposé par "Les Têtes de chien", quintette a capella contemporain pour chansons traditionnelles. Rendez-vous est donc pris pour 2024 !



L'association, subventionnée en partie par la municipalité, a commandé à l'instar de la grande porte de l'Église Notre Dame, la restauration de la petite porte d'entrée. Ces travaux n'ont pu aboutir en 2023, mais la restauration interviendra en 2024.

Malgré tous ces retards dans la réalisation de

ces projets, l'association aidée par le foyer rural et l'amicale des sapeurs-pompiers de Venizy a organisé la toute première course de caisses à savon « Les Tacots de Venizy ».

Nous avons également été aidés financièrement par la municipalité de Venizy, la CCSA, le garage Amaral de Migennes, Eurotyre de Saint Florentin et l'entreprise Agriforêt de Venizy.

Beaucoup de travail et d'abnégation de la part des bénévoles ont permis une bonne organisation de la manifestation, même s'il faudra lui apporter quelques améliorations pour la prochaine édition.

Village décoré, routes balisées pour un meilleur accès, parkings à destination du public et des participants, communication, organisation, tout a été mis en œuvre pour que cette journée soit une vraie réussite.

La descente du Montelard vers Vigny a permis aux 15 concurrents venus pour certains de Venizy, du département et parfois même des départements limitrophes de se mesurer sur une distance d'1km300 toujours dans la bonne humeur et avec beaucoup d'humour.



Cette manifestation entièrement gratuite a

permis de recevoir un millier de spectateurs qui ont pu pour certains, découvrir ces hameaux ainsi que la vue panoramique exceptionnelle qu'offre la vallée du ru de la Fontaine. Pour d'autres, c'était la découverte d'une course de caisses à savon, spectacle ludique, amusant et haut en couleur pour tous.

Deux structures gonflables étaient mises à



disposition des plus petits afin qu'ils profitent également de cette belle journée.

Le stand boissons était tenu par les bénévoles du Foyer Rural et l'Amicale des sapeurs-pompiers assurait la restauration. Il leur a fallu beaucoup de dextérité pour abreuver et restaurer le public venu en masse. Une cinquantaine de bénévoles du bourg et des hameaux assurait le bon déroulement de la course.

Une quarantaine de commerçants se sont joints à la manifestation en donnant différents lots qui ont fait l'objet d'une tombola.

Les concurrents rivalisaient d'originalité tant dans la construction de leur bolide que dans leur « accoutrement », qui pour certains descendaient dans un capharnaüm de bruit de klaxons tous aussi différents les uns des autres, parfois accompagnés de longues traînées de fumée.

Lors des remontées bruyantes et joyeuses des véhicules par les tracteur et quad des bénévoles, les spectateurs applaudissaient et encourageaient les pilotes.

Tous, nous ont dit s'être bien amusés, nous ont félicité pour l'organisation, la sonorisation au top et reviendront en 2024 ! Cette journée festive a engendré des émules. Plusieurs personnes et jeunes de Venizy sont venus nous dire qu'ils construiraient leur caisse à savon et participeraient l'an prochain.

Enfin, un beau soleil de fin d'été a permis que petits et grands s'amuse pleinement au cours de cette journée.

Si vous aussi, vous désirez soit participer en tant que concurrent ou à titre de bénévole pour nous aider au bon déroulement de cette journée, n'hésitez pas à vous manifester ! Vous serez accueilli avec joie.



Encore un grand MERCI à tous les bénévoles sans qui rien n'est possible.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

Nous vous réservons de nouvelles surprises pour 2024 !



Manifestation

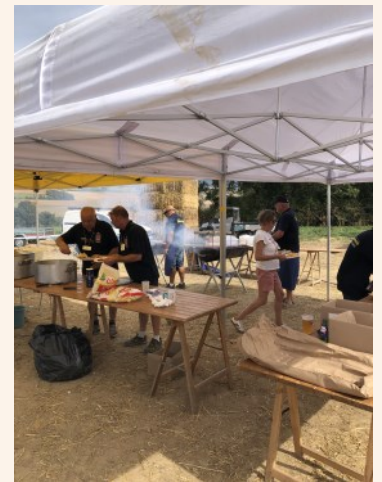
**Rendez-vous pour la
prochaine course :**

**Dimanche
15 septembre 2024**

Les Tacots de Venizy

Course de caisses à savon







Sapeurs-pompiers volontaires



Le sapeur-pompier volontaire au sein d'un CPI (Centre de Premières interventions) est un habitant de la commune, qui a librement pris un engagement en parallèle de sa vie privée et professionnelle afin de porter secours et assistance aux habitants de sa commune.

Par cet engagement qui repose sur le volontariat, il peut percevoir des indemnités horaires et bénéficier de prestations sociales. Après 20 ans de service, il perçoit une allocation "retraite" à compter de l'âge de 55 ans.



Vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire que vous soyez en activité professionnelle ou non.

Vous devez néanmoins remplir certaines conditions, mais ne prenez pas peur, les conditions physiques demandées ne nécessitent pas de vous d'être un athlète !

- Votre aptitude physique est vérifiée à l'occasion d'une visite médicale de recrutement.
- Vous devez avoir au moins 16 ans.
- Il n'est pas nécessaire d'être de nationalité française, il suffit de résider légalement en France
- Vous devez :

Jouir de vos droits civiques, protection et privilèges accordés à tous les citoyens par la loi dans leur relation à l'Etat.

Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire.



Outre le fait de se mettre au service de sa commune, c'est aussi un engagement envers un groupe de personnes dans une association : "l'amicale des sapeurs-pompiers de Venizy" qui œuvre pour animer le village



Être sapeur-pompier volontaire permet de :

- Acquérir des savoirs en termes de secours d'urgence, d'incendie, de secours routiers, et d'autres par le biais de formations dispensées par le département.
- Maintenir et développer le savoir par des manœuvres mensuelles à thématiques différentes, parfois dans des lieux plutôt extraordinaires.
- Pouvoir progresser au fil des années et des formations selon ses capacités.
- Développer des qualités parfois insoupçonnées à travers des actions ordonnées, toujours en équipe.
- Intégrer un groupe convivial et multigénérationnel.
- Utiliser du matériel spécifique et hors du commun.
- Représenter la commune aux différentes commémorations.
- Pouvoir s'entraîner dans une salle de sport située dans les locaux de la caserne.

Cela peut par la suite déboucher sur des doubles affectations dans des centres plus importants.



Un corps communal important permet de répondre à l'ensemble des sollicitations dont tout le monde peut profiter

Aujourd'hui, 10 pompiers composés de femmes et d'hommes de 18 à 60 ans représentent le CPI

5 retraités viennent compléter l'effectif de l'association qui propose soirées et concerts variés

La commune a besoin de vous !



Debreuve Xavier : 06.15.43.34.41



Contactez un pompier de Venizy que vous connaissez



A la caserne des pompiers tous les jeudis à partir de 19 heures



pinponvenizy@gmail.com

En vrac

Marché des 4 saisons

le mercredi de 17h à 20h



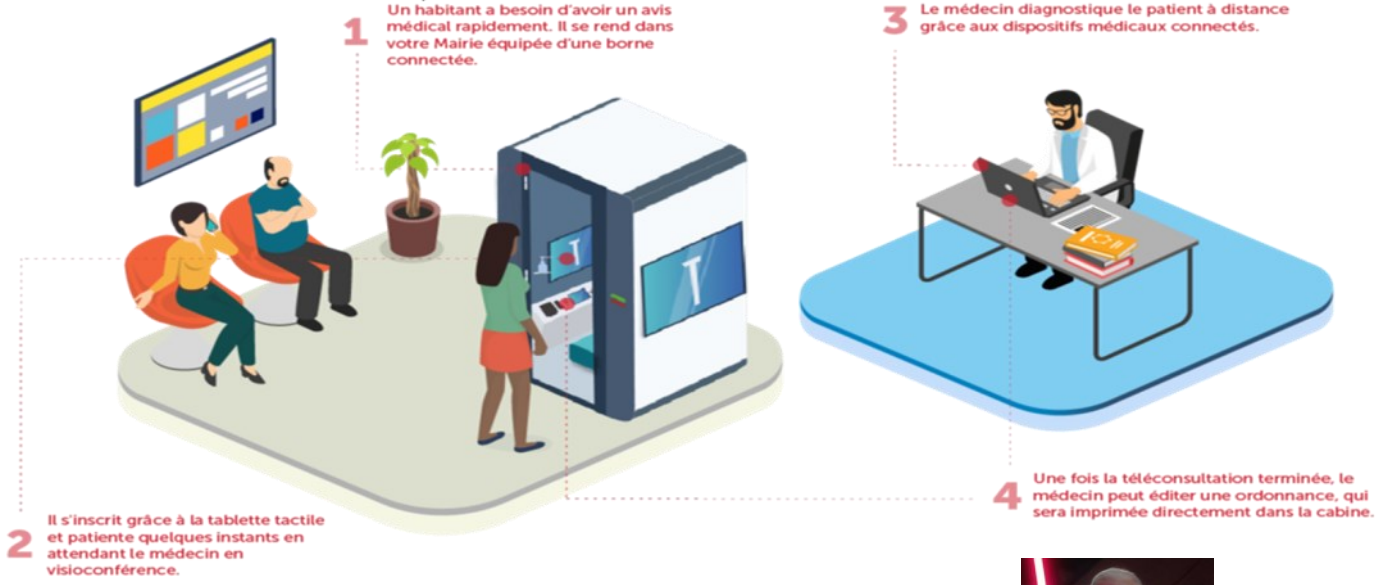
Le marché des 4 saisons a été réalisé par les employés municipaux (enduits, couverture et halle). Les arches et l'intérieur sont en cours d'aménagement pour accueillir le pressoir et la cuverie. Rendez-vous le 14 juin tous les mercredis pour le marché de l'été.



SUDOKU

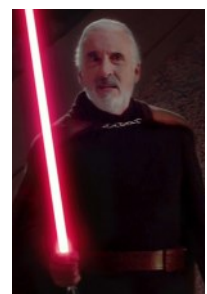
		2	9			1		
			4	1		9	3	
	9		3	7				4
	8	7				4	2	
1		3				8	7	
		4		3	8		1	
		5	8		3	7		
			2	4			8	5
2	3			9				1

Le CCAS est partenaire avec la CCSA Objectif: combattre le désert médical



**HUMOUR
GEEK**

SUDOKU WORDOKU





Toutes les informations importantes de Venizy vous sont notifiées via l'application gratuite Panneau Pocket.

Vous pouvez la télécharger sur le Play Store (Android) ou l'App Store (Apple). Vous pouvez également suivre l'activité de la commune sur Facebook : Mairie de Venizy et sur le site : <http://www.venizy.fr/>



Le site de la communauté de communes <https://cc-sereinarmanche.fr/>



Les services de l'État dans l'Yonne

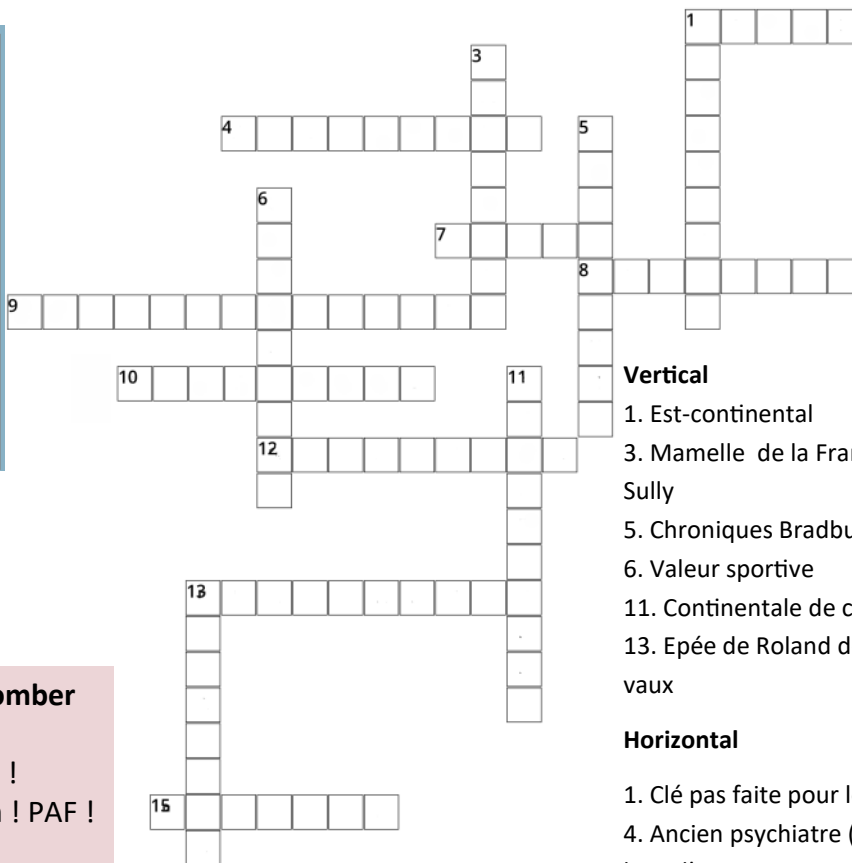
Le site de la préfecture de l'Yonne <https://www.yonne.gouv.fr/>

Le portail du département de l'Yonne : <https://www.yonne.fr/>



WORDOKU Lettres à utiliser : BCDIMPQTU

B		M	C		Q	I		D
				T				
		Q	D		M	C		
	I		P		D		T	U
C				Q				I
D	P		U		I		Q	
		P	I		U	D		
				D				
M		I	Q		C	T		B



Vertical

1. Est-continentale
3. Mamelle de la France selon Sully
5. Chroniques Bradburiennes
6. Valeur sportive
11. Continentale de chez nous
13. Épée de Roland de Roncevaux

Horizontal

1. Clé pas faite pour le tricot
4. Ancien psychiatre (ou spécialiste d'extra terrestres)
7. Vieille guimbarde de Venizy
8. Mystique en lampe torche
9. Symphonique
10. Continentale de l'ouest
12. Cétacé terrestre
13. régime publique qui se fascise quand on le néglige
15. Selon le siècle : des pendus ou des gens heureux

HUMOUR

Quelle est la différence entre tomber du 1er ou du 10ème étage ?

- Tomber du 1er : PAF ! Ahhhhh !
- Tomber du 10ème : Aahhhhh ! PAF !

Un homme arrive à l'hôpital.

L'infirmier lui demande :

- Qu'est-ce qui vous arrive ?
- Et bien une soucoupe volante m'a renversé, le camion de pompier m'a écrasé, une grosse voiture m'a roulé dessus et je me suis fait piétiner par les sabots d'un cheval !
- C'est impossible, vous racontez n'importe quoi ?
- Mais je vous assure, vous n'avez qu'à demander au patron du manège !

A venir

Les Tacots de Venizy



Course de caisses à savon

Dimanche 15 Septembre
Descente du Montelard

10h : Essais libres

13h : Lâcher des Tacots

17h : Remise des prix

Restauration

Buvette

Animations



10€ par caisse à savon
Enfants à partir de 10 ans
ENTRÉE GRATUITE

Inscriptions et
renseignements :

03 86 35 26 09

06 77 40 31 92



TROISIÈMES RENCONTRES VENIZY

5 et 6 octobre - Maison de la Culture

Samedi : 13h - 17h

Dimanche : 10h - 17h

Vincent Baguian
Ecrivain, chanteur

Baptiste Vignol
Biographe de célébrités
Romancier

Ludovic Teneze
Les cent ans de Paul Ténèze

Phileas Rogue
au pays de Totoro
samedi 17h00

**Entrée
gratuite**

Jo-Hell
Anjolissima
Patrick Mior
Cédric Micchi
Alice R Babin
Sandra Amani
Dominik Vallet
Mary Freeborn
Philippe Robin
Alain Blondelon
Stayly Dompierre
Jérôme Bouchart
Jacques Romette
Stéphane Angledroit
Cicéron Angledroit
Maud Kisserli-Bore

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024 - 19 H
MAISON DE LA CULTURE - VENIZY

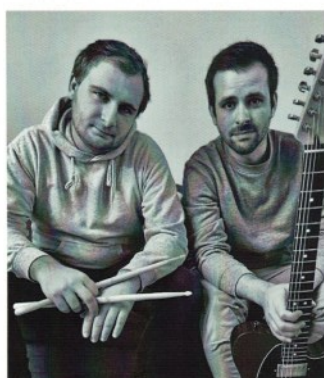


STÉPHANIE ACQUETTE
CHANSON FRANÇAISE

Stéphanie Acquette déploie dans ses compositions et à la scène un imaginaire cinématographique chamarré et vintage aux influences pop, parfois jazz et latines. Humour, gravité, sentiments amoureux, nostalgie, elle décline sur scène une palette riche d'émotions, avec une justesse rare. Une pop sensuelle, élégante et moderne qui ravira les fans de Sade.

YELLOW CHERRIES
ROCK

Les Yellow Cherries transpirent le rock. Imprégné d'influences dirty, indie et alternatif depuis leur tendre jeunesse, le duo emmène avec force et passion le public dans son univers. Composé d'un batteur qui chante avec ardeur et d'un guitariste qui s'émancipe habilement de la basse, ce duo rock s'assume minimaliste mais associe avec instinct un son incisif et mélodieux.



Maison de la Culture, rue du Donjon, 89210 Venizy
 Renseignements : 03 86 43 12 02 - Bibliothèque municipale de Venizy

Mots croisés

Horizontal

- 1 Allen
- 4 Alieniste
- 7 Tacot
- 8 Illuminé
- 9 Philharmonique
- 10 américain
- 12 Mammifère
- 13 Démocratie
- 15 Ballade

Vertical

- 1 Asiatique
- 3 Pâturage
- 5 Martienne
- 6 Olympisme
- 11 Européenne
- 13 Durandal

Solution des jeux

Sudoku

3	4	2	9	8	5	1	6	7
5	7	6	4	1	2	9	3	8
8	9	1	3	7	6	2	5	4
6	8	7	1	5	9	4	2	3
1	5	3	6	2	4	8	7	9
9	2	4	7	3	8	5	1	6
4	1	5	8	6	3	7	9	2
7	6	9	2	4	1	3	8	5
2	3	8	5	9	7	6	4	1

wordoku

B	T	M	C	U	Q	I	P	D
I	C	D	B	T	P	U	M	Q
P	U	Q	D	I	M	C	B	T
Q	I	B	P	C	D	M	T	U
C	M	U	T	Q	B	P	D	I
D	P	T	U	M	I	B	Q	C
T	Q	P	I	B	U	D	C	M
U	B	C	M	D	T	Q	I	P
M	D	I	Q	P	C	T	U	B



Esa : elle rit ou pas
Œuvre de Marc Bacchiana

CONSIGNES DE TRI



DANS LES BORNES

VERRE

Bouteilles, flacons et bords sans bouchons, ni couvercles

TEXTILES

Vêtements, linge de maison, chaussures, petites maroquinerie

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Le conteneur est plein ? Différez votre dépôt ou rendez-vous au conteneur le plus proche. Un dépôt au pied du conteneur est considéré comme un dépôt sauvage.

Tout dépôt de déchets effectué en dehors des dispositifs prévus à cet effet est puni par la loi (Code pénal : article R634-2), par des contraventions allant jusqu'à 1500€. S'il le dépôt sauvage est effectué à l'aide d'un véhicule, ce dernier peut également être confisqué par les autorités (Code pénal : article R635-8). À savoir : le non-respect des conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri) est également puni d'une amende de 150 € maximum (Code pénal : article R632-1).

À LA MAISON

EMBALLAGES - PAPIERS

Cartonnette et briques alimentaires
Plastique : sacs, bouteilles, flacons, barquettes, pots
Métal : conserves, canettes, barquettes
Tous les papiers, vaisselle jetable en carton

Sac jaunes en mairie

BIODÉCHETS

Vente de composteurs à la CCSA
37 avenue du Général Leclerc 89600 Saint-Florentin
Tél. 03 86 80 50 50

ORDURES MÉNAGÈRES

Vaisselle cassée
Déchets d'hygiène
Mégots
Vaisselle jetable en plastique
Restes alimentaires

EN DÉCHÈTERIES

DÉCHETS VOLUMINEUX

DÉCHETS TOXIQUES

MOBILIER	ENCOMBRANTS	DÉCHETS VERTS	BOIS	MÉTALX	ELECTROMENAGER	CARTONS	BATTERIES
PRODUITS DANGEREUX	HUILES DE FRICTION	HUILES DE VIDANGE	PILES	CARTOUCHES	RADIOGRAPHIES	ENCRE	

HORAIRE D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Brienon/Armançon
lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
10 h - 12 h / 14 h - 17 h*

Saint-Florentin
du lundi au vendredi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h*
samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h*

Seignelay
lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :
10 h - 12 h / 14 h - 17 h*

* 18 h en été - Fermé les jours fériés

JOURS DE COLLECTE DE DÉCHETS

CHAMPLOST

VENIZY

2024

SAIS EN DÉCHÈTERIE

VENON/ARMANÇON

lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00*

NT-FLORENTIN

lundi au vendredi
09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00*
samedi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00*

GNELAY

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :
09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00*

* 18 h en été. Déchèteries fermées le dimanche et les jours fériés.

CHETS ACCEPTÉS

- DÉCHETS VERTS
- TOUT VENANT
- MÉTALLS FERRAILLE
- BOIS
- DÉBLAIS GRAVATS
- HUILES Friture
- HUILES VIDANGE
- PILES
- LAMPES
- CARTOUCHES ENCRE
- HUILES BRUNS
- CARTONS
- CAPSULES NESPRESSO
- RADIO-GRAPHIES
- BATTERIES
- PARTICULIERS* 4-PNEUS/FOYER/JAN

*Les professionnels sont tenus de s'adresser à leurs propres filières de récupération.

l'entrée obligatoire disponible au
de la Communauté de communes.
es aux trois déchèteries du territoire.
ôts gratuits pour les particuliers.



La CCSA ne fournit pas de bacs. Pour les usagers qui souhaitent s'équiper d'un conteneur, la collectivité recommande ceux normés NF ou CE, adaptés aux véhicules de collecte.



JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JAN. 2025
1 L	1 J	1 D	1 M 40	1 V Toussaint	1 D	1 M Jour de l'an
2 M 27	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J
3 M	3 S	3 M 36	3 J	3 D	3 M 49	3 V
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M 45	5 J	5 D
6 S	6 M 32	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M 02
8 L	8 J	8 D	8 M 41	8 V	8 D	8 M
9 M 28	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J
10 M	10 S	10 M 37	10 J	10 D	10 M 50	10 V
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L Armistice 1918	11 M	11 S
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M 46	12 J	12 D
13 S	13 M 33	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L
14 D Fête Nationale	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M 03
15 L	15 J Assomption	15 D	15 M 42	15 V	15 D	15 M
16 M 29	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J
17 M	17 S	17 M 38	17 J	17 D	17 M 51	17 V
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M 47	19 J	19 D
20 S	20 M 34	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M 04
22 L	22 J	22 D	22 M 43	22 V	22 D	22 M
23 M 30	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J
24 M	24 S	24 M 39	24 J	24 D	24 M 52	24 V
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M Noël	25 S
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M 48	26 J	26 D
27 S	27 M 35	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M 05
29 L	29 J	29 D	29 M 44	29 V	29 D	29 M
30 M 31	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J
31 M	31 S	31 M	31 J	31 M	31 M 01	31 V

